

Nancy, 25 Novembre 1898.

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

J'ai l'honneur de vous adresser un aperçu du **Catalogue du Musée**, pour la Section anatomo-pathologique, en y joignant quelques remarques sur les desiderata de cette Section et sur la façon dont vous pourriez utiliser les ressources du Musée.

Le Musée anatomique de la Faculté de Médecine renferme 42 vitrines — dont 27 sont consacrées à l'Anatomie normale (*Anatomie proprement dite, Anatomie obstétricale, Anthropologie, Embryologie, Tératologie et anomalies*) et contiennent environ 1200 pièces — dont 15 sont occupées par l'Anatomie pathologique et logent à peu près 900 pièces. Il faut y ajouter deux vitrines tournantes renfermant environ 200 photographies.

La partie anatomo-pathologique du Musée, considérablement agrandie par le don qu'a fait M. Baraban, lors de la création de l'Institut anatomique, des pièces déposées jusqu'alors au laboratoire d'Anatomie pathologique, a été enrichie par moi depuis 1892 d'environ 200 numéros. Les pièces nouvelles proviennent : partie d'une collection du Dr Michel abandonnée au Musée par M. Chrétien ; partie des autopsies des divers services hospitaliers où elles ont été recueillies par les soins de M. Hoche ; partie de dons de diverses personnes appartenant ou non à la Faculté, de MM. Charbonnier, Jacquot, Dupuy, vétérinaires. La Section anatomo-pathologique s'est accrue aussi de 200 photographies environ, les unes prises dans les services de l'hôpital par MM. G. Etienne et Ch. Thiry, les autres formant une collection de maladies cutanées et de maladies du système nerveux recueillie par M. Haushalter, d'autres enfin dues à M. le Dr Legrain, de Bougie, et illustrant la pathologie des pays chauds.

Sans vous donner la nomenclature ni même le nombre des pièces contenues dans les diverses vitrines de la Section anatomo-pathologique, je vous signale les lacunes suivantes qu'il serait désirable de voir comblées.

La plupart des pièces pour la chirurgie des os et des articulations sont fort anciennes : ainsi le Musée abonde en fractures à consolidations vicieuses de toutes les formes. Il conviendrait d'ajouter à la série de ces pièces historiques et même préhistoriques des pièces anatomiques telles que peuvent les procurer les opérations de la chirurgie moderne. De plus, les pièces que nous possédons (et ceci est une remarque générale qui s'applique à toutes les autres catégories aussi) sont sèches ou bien montées en alcool et décolorées ; elles ne valent donc que par la forme. Depuis

qu'on dispose de méthodes de conservation des colorations, il serait bon de faire des séries, par exemple des séries de maladies osseuses, montées fraîchement en liquide après formolisation conservant les couleurs.

L'appareil circulatoire est assez pauvrement représenté. Une série complète renfermant les maladies du cœur les plus communes fait défaut.

La vitrine des maladies de l'appareil génito-urinaire est assez bien remplie.

Mais il n'en est pas de même de celle des organes des sens. Les maladies de l'oreille, celles des yeux, ne sont représentées par aucun spécimen.

L'appareil digestif et l'appareil respiratoire ne laissent rien à désirer sous le rapport du nombre des pièces ; mais beaucoup sont fort anciennes, et devraient être remplacées.

Il y aurait aussi à renouveler et même à compléter la série des maladies du système nerveux.

Je vous serais très obligé, Monsieur et cher Collègue, si vous vouliez bien me prêter votre indispensable concours pour améliorer et compléter cette collection, en m'adressant telle pièce que vous jugerez à propos, se rapportant surtout aux séries absentes ou mauvaises du Musée. Il n'est pas nécessaire que la pièce soit curieuse et rare, mais seulement qu'elle soit typique et démonstrative ; ce sont les spécimens communs qui nous manquent le plus. Le garçon d'autopsie, que je pourrai récompenser par une légère rétribution, m'apportera les pièces par vous désignées, auxquelles je vous prierai de joindre, pour l'étiquette, une indication sommaire de la nature de la lésion et la mention du service dont elle provient. En y ajoutant le jour de l'autopsie, je pourrai renvoyer, sur l'étiquette, pour plus amples renseignements, à l'observation, et, s'il y a lieu, au périodique où cette observation aura été publiée, ainsi que je l'ai fait déjà plusieurs fois.

Toutes ces pièces, données au Musée, demeureront à votre entière et facile disposition, pour une leçon clinique, un cours, une présentation à une Société. Car, averti à temps, la veille, par exemple, je puis vous faire envoyer par le garçon la pièce demandée. Si je suis absent de l'Institut, le garçon est suffisamment au courant et connaît assez bien le contenu des vitrines pour vous procurer la pièce désirée. J'ajoute que non seulement les pièces sèches, mais même celles en liquide sont d'un maniement facile ; car je ne fais plus usage comme bocaux que de vases à faces parallèles et bien transparentes, où les pièces montées autant que possible dans leur situation et leurs rapports naturels peuvent être lues facilement à travers la paroi de verre sans être sorties du liquide.

Dès à présent, je pourrai, appliquant ce système de prêt pour ainsi dire, vous faire remettre, pour une clinique ou un cours, telle pièce ou mieux telle série de pièces que vous me demanderez, dans la faible mesure des ressources actuelles de notre Musée. Ces ressources, je l'espère, ne tarderont pas à s'accroître par votre précieux concours, qui ne me fera certainement pas défaut.

Veillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'expression de mes sentiments cordialement dévoués.

A. PRENANT.